



Source : CAUE 62

Titre : Valoriser conjointement préservation patrimoniale et efficacité énergétique du bâti
L'expérimentation Effinergie Patrimoine

Thème(s) - Mots clés : réhabilitation énergétique – préservation, restauration et valorisation du patrimoine – enjeux énergétiques et climatiques - expérimentation

Nature de l'action : conseils et accompagnements de deux communes du Pas-de-Calais dans l'expérimentation Effinergie Patrimoine, qui associe réhabilitation énergétique et préservation patrimoniale en lien avec la qualité de vie des occupants.

Date(s) : de 2020 à 2022

Présentation : Le Collectif Effinergie a proposé entre 2020 et 2022 un label expérimental dédié aux réhabilitations de bâtiments à caractères patrimoniaux visant le niveau basse consommation (exigences du label BBC Effinergie Rénovation mais sans obligation de les atteindre) tout en préservant leur intérêt architectural.

Cette expérimentation est issue d'une collaboration entre des acteurs de référence de l'énergie et de l'architecture. Elle a bénéficié de l'appui de l'État et de l'ADEME. Elle a permis de répondre aux attentes des propriétaires de biens souhaitant préserver leur patrimoine, tout en garantissant un haut niveau de confort et de qualité de vie, au sein de bâtiments peu énergivores et faiblement émetteurs de gaz à effet de serre.

Dans le cadre de cette expérimentation, intitulée Effinergie Patrimoine, le CAUE 62 a accompagné, avec d'autres partenaires, deux communes rurales dans leur candidature : la commune de Brias et la commune de Blangy-sur-Ternoise pour la réhabilitation de leur mairie.

Ces deux communes ont franchi 2 des 3 étapes essentielles (avis préliminaire et avis consolidé) en vue d'une labellisation. Le label sera décerné par un organisme certificateur, suite à la vérification des éléments de réalisation.

Cette expérimentation prouve que valoriser conjointement préservation patrimoniale et efficacité énergétique est possible.

Partenaires : Fédération Départementale de l'Énergie, le Département du Pas-de-Calais, PETR Ternois-7 Vallées, professionnels du bâtiment

Publics cibles : tout porteur de projet d'une réhabilitation (collectivités, particuliers, maîtrises d'ouvrage privées)
Et professionnels

Diffusion :

Pour les communes et le CAUE : articles de presse

Pour le collectif Effinergie : site internet et guide de retours d'expériences sur l'Expérimentation Effinergie Patrimoine

https://www.effinergie.org/web/les-ressources/base-documentaire?art_title=@ressources& sujet_doc=suj_patr

Développement : L'expérimentation Effinergie Patrimoine est terminée. Le collectif Effinergie travaille d'ores et déjà à une solution pérenne pour poursuivre ce dispositif. Le Groupe de travail Effinergie Patrimoine élabore notamment un cahiers des charges du diagnostic patrimonial (diagnostic de l'existant) en lien, entre autres, avec la Fédération Nationale des CAUE représentée par le CAUE 62.

Moyens CAUE mobilisés : Architectes du CAUE du Pas-de-Calais

Moyens externes : Professionnels de l'architecture, du bâtiment (artisans) et de la réhabilitation énergétique

Contact CAUE :

Architectes du CAUE du Pas-de-Calais / Commune de Brias et commune de Blangy-sur-Ternoise /
Angélique Sage, Responsable Technique du Collectif Effinergie



Informations complémentaires internes au réseau des CAUE

Difficultés :

- à l'échelle communale, réussir à partager l'enjeu d'une telle démarche à l'ensemble d'un conseil municipal,
- trouver l'ingénierie, les professionnels prêts à constituer une équipe pluridisciplinaire (compétents, formés et qualifiés) sur les deux volets (architecture et énergie),
- trouver les financements de ces études/certifications,
- faire réaliser un véritable diagnostic patrimonial : phase préliminaire, d'étude, d'analyse et de compréhension de l'existant, indispensable et constituant le socle de toutes décisions à prendre dans la cadre du projet.
- dans le cas de Brias (premier dossier à avoir été validé par la commission), la démarche a nécessité beaucoup de temps d'échanges, de recherches, et de production,
- dans le cas de Blangy-sur-Ternoise : les délais très serrés pour la commune qui a candidaté en 2022 (peu de temps avant la fin de l'expérimentation) + une seule réponse à la consultation de maîtrise d'œuvre

Bénéfices :

- dans le cas de Brias, l'implication et le partenariat CAUE / FDE ont été très forts et ont abouti à ce que ce dossier soit le premier en France à être validé par la commission,
- preuve que les objectifs de l'expérimentation sont atteignables à travers des cas concrets de projets qui peuvent ainsi être valorisés.

Outils / méthodes / moyens développés / mobilisés :

La méthode suivie a été celle de l'expérimentation Effinergie Patrimoine avec des étapes qui balisaient clairement le cheminement vers la labellisation :

1. candidature et constitution d'un dossier (diagnostic patrimonial) pour avis préliminaire
2. contractualisation de la commune avec un organisme certificateur,
3. constitution d'un dossier socle par des professionnels (architecte, thermicien, etc.) examiné et validé (ou non) par la commission
4. labellisation décernée par un organisme certificateur suite à la vérification des éléments de réalisation.

Qu'a-t-on appris :

- Plus de difficultés pour les petites communes de s'inscrire dans cette démarche, nécessité d'une assistance à maîtrise d'ouvrage mais pas que...,
- Manque de professionnels qualifiés.

Comment poursuivre :

- En s'inscrivant dans les suites de cette expérimentation.